



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1704

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Eva Sas, pour le groupe écologiste.

Mme Eva Sas. Monsieur le ministre du travail et de l'emploi, la Commission européenne a annoncé hier ses prévisions économiques pour la France d'ici 2015. Les perspectives en matière d'emploi sont particulièrement inquiétantes puisque l'on nous prédit une stabilisation du chômage à 11 % en 2014 et 2015.

Depuis 2011, la France a réduit de près de cinq points son déficit structurel, effort exceptionnel qui, aux dires de la Commission elle-même, a coûté trois points de chômage à notre pays.

Face à la résignation qui gagne aujourd'hui nombre de nos concitoyens, n'est-il pas temps de donner la priorité à l'emploi plutôt qu'à la réduction des déficits ?

N'est-il pas temps, en particulier, de lancer un plan d'investissement ambitieux dans les domaines des économies d'énergie, des énergies renouvelables et des transports collectifs qui, nous le savons, recèlent un potentiel de créations d'emplois majeur ? L'OFCE et l'ADEME ont en effet montré que la transition énergétique pouvait générer 330 000 créations d'emplois d'ici 2030.

N'est-il pas temps de dépasser une conception de la modernité, celle des années soixante-dix, avec ses mines, ses aéroports et son plan autoroutier, pour nous tourner enfin vers l'économie de l'avenir ?

L'économie de l'avenir, c'est celle des transports collectifs. Vous le savez, un déplacement en transports en commun, c'est deux fois plus d'emplois que s'il est effectué en voiture.

L'économie de l'avenir, ce sont les énergies renouvelables. Vous le savez aussi, pour produire un mégawatt, il faut neuf emplois dans le solaire, 3,3 emplois dans l'éolien et un seul dans le nucléaire.

L'économie de l'avenir, c'est enfin celle des économies d'énergie qui, à elles seules, peuvent générer jusqu'à 70 000 emplois d'ici 2030.

Monsieur le ministre, vous avez mis en œuvre avec succès une politique d'emplois d'avenir ciblée courageusement sur les jeunes les moins diplômés qui a permis de créer plus de 85 000 emplois.

Au-delà de cette première étape, ne pensez-vous pas qu'il faut désormais donner priorité à l'emploi et relancer un plan d'investissement public ambitieux ciblé sur la transition écologique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Je vous remercie, monsieur le président, pour cet énoncé si complet ! (*Sourires*)

Je vous remercie pour votre question, madame la députée. Je commencerai ma réponse où vous avez commencé cette dernière.

Le ministre de l'économie et des finances a commenté les prévisions de la Commission européenne concernant la croissance. S'agissant de l'emploi, vous avez raison de souligner qu'elle prévoit une stabilisation du chômage alors que, l'année dernière, elle envisageait une hausse pour 2014.

La Commission a ainsi pris en compte la réalité de l'action gouvernementale car nous, ce que nous voulons, c'est poursuivre la baisse du chômage et continuer d'agir afin que le nombre de chômeurs diminue.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur deux grandes manettes.

Tout d'abord, celle des politiques de l'emploi. Vous avez salué la politique des emplois d'avenir. Oui, c'est une belle réussite ! Les contrats de génération, contrairement à ce que l'on peut entendre, sont en train de faire leur preuve. Nous avons réorienté les contrats aidés en direction de ceux qui éprouvent le plus de difficulté sur le marché du travail : les personnes âgées de plus de cinquante ans et qui connaissent un chômage de longue durée.

Ensuite, la manette de l'activité économique, la création d'emploi au sein même du tissu économique. Oui, madame la députée, vous avez raison : un certain nombre de secteurs doivent être développés parce qu'ils sont plus riches en emplois.

Beaucoup assurent qu'il faut 2 % de croissance pour créer des emplois, mais c'était il y a vingt ans ! D'autres considèrent qu'il en faut 1,5 %, mais c'était il y a dix ans ! Aujourd'hui, peut-être qu'avec une croissance de 1 % ou 1,5 % il est possible de créer beaucoup plus d'emplois que précédemment si nous développons certaines filières.

C'est précisément ce que fait le ministre du redressement productif avec les 34 plans de la nouvelle France industrielle au nombre desquels figurent les secteurs liés à la transition écologique et énergétique, qui sont bien entendu extrêmement porteurs d'emplois.

Qu'il s'agisse d'investissements, d'innovation ou de formation professionnelle, c'est là que nous devons mettre le paquet pour lutter contre le chômage ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Eva Sas](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1704

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 février 2014](#)